

12/1/65

~~TV~~
~~CS~~
~~AMO~~
~~AD~~
Pat-file

EVENEMENTS SOCIAUX DANS LA COMMUNAUTE

NOTE D'INFORMATION

IXe ANNEE

No 14

L'EVOLUTION DE L'EMPLOI
DANS LES INDUSTRIES DE LA C.E.C.A.
(1er semestre de 1964)

Library Copy

Information rapide

La NOTE D'INFORMATION "EVENEMENTS SOCIAUX DANS LA COMMUNAUTE" - Information rapide passe chaque mois en revue l'essentiel de tout ce qui concerne les conditions de vie et de travail des mineurs et des travailleurs de la sidérurgie.

Cependant, l'intérêt que les lecteurs portent aux problèmes de main-d'oeuvre justifie que la présente livraison soit entièrement consacrée à une analyse de l'évolution de l'emploi dans les industries de la C.E.C.A. pendant le premier semestre de l'année 1964.

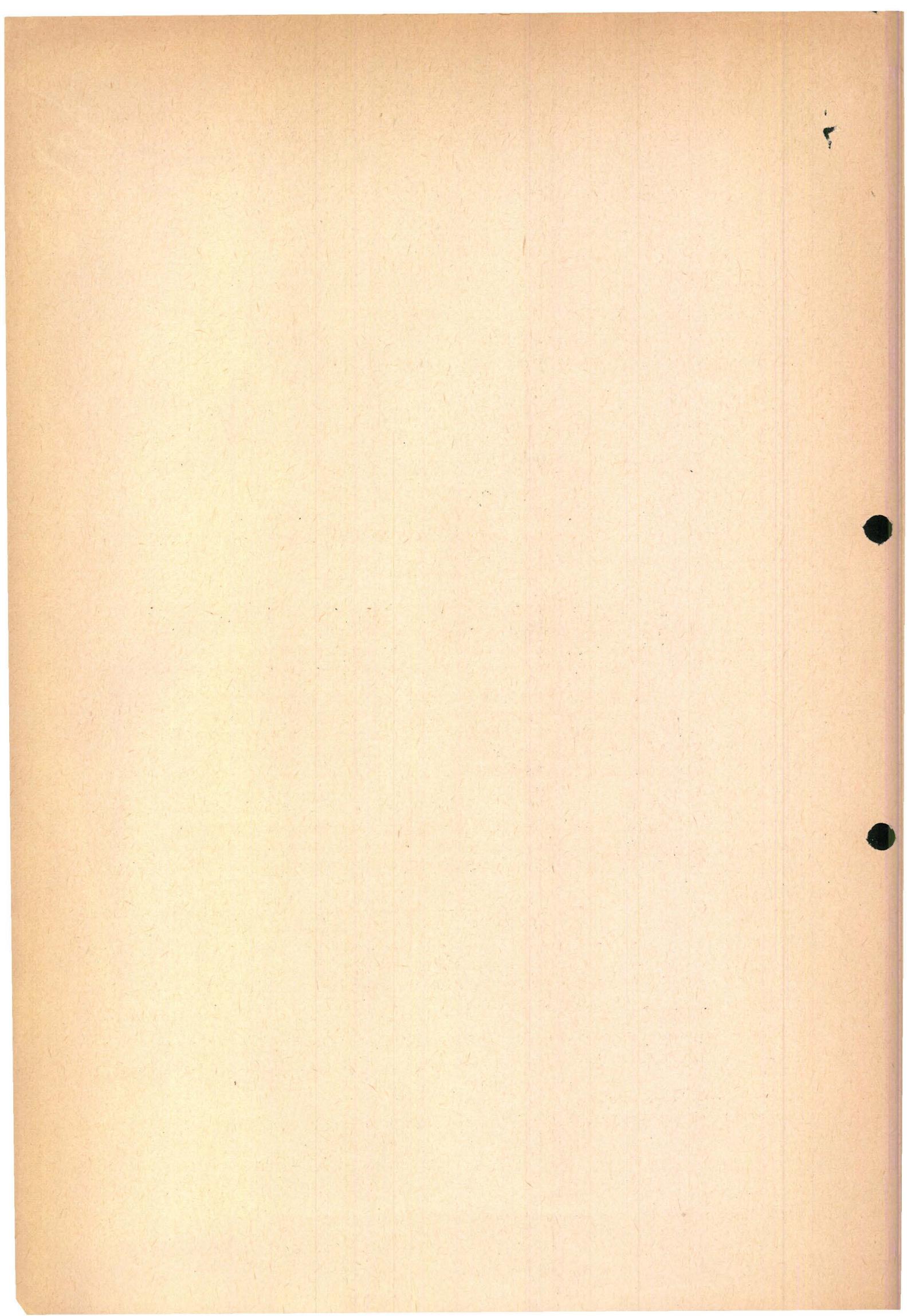
On sait qu'en matière d'emploi, les données chiffrées définitives ne sont disponibles que plusieurs mois après la fin de la période à laquelle elles se rapportent.

Décembre 1964

7920/64

COMMUNAUTE EUROPEENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER
HAUTE AUTORITE

DIRECTION GENERALE PROBLEMES DU TRAVAIL, ASSAINISSEMENT ET RECONVERSION



L'EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LES INDUSTRIES DE LA C.E.C.A.

PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE L'ANNEE 1964

I. SIDERURGIE

a) Tendance générale

Malgré une conjoncture encore imprécise dans la sidérurgie, on a noté une sensible reprise d'activité au cours de l'année 1964.

Les effectifs sont revenus au niveau de juin 1963 et, durant le premier semestre de 1964, les embauchages de nouveaux ouvriers ont largement dépassé ceux de la période correspondante de 1963.

b) Effectifs occupés

Au 30 juin 1964, les effectifs occupés dans la sidérurgie des pays de la C.E.C.A. s'élevaient à 587 300 personnes (1) - soit, en un an, une augmentation de 8 900 travailleurs.

Effectifs occupés dans la sidérurgie

	Jun 1963	Décembre 1963	Jun 1964	Différence juin 1963/ juin 1964
Ouvriers des services de production	261 000	255 700	262 400	+ 1 400
Autres ouvriers	213 400	213 800	212 500	- 500
Total des ouvriers	474 400	469 500	474 900	+ 500
Employés, techniciens et cadres	90 900	91 700	98 400	+ 7 500
Apprentis	13 100	13 000	14 000	+ 900
Total	578 400	574 200	587 300	+ 8 900

L'augmentation du nombre d'ouvriers occupés dans les services de production a surtout été importante en Allemagne (+ 3 600 en un an) et plus modérée dans les pays du Benelux. Par contre, on constate une diminution de ce personnel, modérée en France et assez marquée en Italie (- 3 000 en un an).

(1) Ouvriers, apprentis, employés, techniciens et cadres.

c) Mouvements et besoins de main-d'oeuvre

La sidérurgie doit actuellement faire face à d'importants départs volontaires de main-d'oeuvre qui, au cours du 1er semestre de 1964, ont atteint 19 000 personnes et se répartissent comme suit selon les pays :

	<u>1er semestre 1963</u>	<u>1er semestre 1964</u>
Allemagne	8 700	8 600
Belgique	2 000	2 500
France	5 800	5 900
Italie	1 800	1 300
Luxembourg	400	200
Pays-Bas	400	500
Total	<u>18 800</u>	<u>19 000</u>

C'est surtout parmi les travailleurs affectés aux postes pénibles et aux travaux continus qu'on enregistre le plus grand nombre de départs volontaires. On est obligé de les remplacer principalement par de la main-d'oeuvre étrangère.

Au cours du 1er semestre de 1964, les nouveaux embauchages pour l'ensemble de la sidérurgie de la Communauté ont atteint 42 700 ouvriers.

	<u>1er semestre 1963</u>	<u>1er semestre 1964</u>
	<u>Embauchages</u>	<u>Embauchages</u>
	<u>nouveaux</u>	<u>nouveaux</u>
Allemagne	9 600	19 800
Belgique	3 400	5 000
France	13 100	12 400
Italie	3 700	2 800
Luxembourg	400	1 300
Pays-Bas	800	1 400
Total	<u>31 000</u>	<u>42 700</u>

d) Main-d'oeuvre étrangère

Au 30 juin 1963, 61 300 ouvriers (1) étaient occupés dans la sidérurgie d'un pays de la C.E.C.A. autre que leur pays d'origine. En un an, l'augmentation du nombre de travailleurs étrangers a été de 5 000 unités, dont 3 800 durant le premier semestre de 1964.

(1) Ouvriers, sans les apprentis.

	<u>2e semestre 1963</u>	<u>1er semestre 1964</u>
Allemagne	+ 2 000	+ 2 000
Belgique	+ 300	+ 500
France	- 1 400	+ 800
Luxembourg	+ 200	+ 400
Pays-Bas	+ 100	+ 100
Total	<u>+ 1 200</u>	<u>+ 3 800</u>

Jusqu'à présent, la sidérurgie allemande a surtout embauché des étrangers déjà en Allemagne et dont le premier contrat était expiré, mais elle fait maintenant également appel à de la nouvelle main-d'oeuvre étrangère, notamment en Turquie.

La situation en Belgique est assez analogue à celle de l'Allemagne. La sidérurgie belge s'est jusqu'ici abstenue de recruter directement à l'étranger et s'est contentée d'embaucher des étrangers déjà occupés dans le pays et venant surtout des mines de houille.

Les embauchages pour la sidérurgie, au cours du 1er semestre de 1964, de main-d'oeuvre étrangère (soit de main-d'oeuvre nouvellement immigrée soit de travailleurs déjà dans le pays), comparés à ceux du 1er semestre de 1963, se présentent comme suit :

	<u>1er semestre 1963</u>	<u>1er semestre 1964</u>
Allemagne	1 300	4 500
Belgique	1 100	1 800
France	6 000	6 500
Luxembourg	-	600
Pays-Bas	200	400
Total	<u>8 600</u>	<u>13 800</u>

II. MINES DE FER

Au 30 juin 1964, le nombre de travailleurs occupés dans les mines de fer de la Communauté était de 35 800 personnes (1), soit une diminution de 5 200 en un an.

(1) Ouvriers, apprentis, employés, techniciens et cadres.

Effectifs occupés dans les mines de fer

	Juin 1963	Décembre 1963	Juin 1964	Différence juin 1963/ juin 1964
Ouvriers du fond et des sources de production à ciel ouvert	24 100	22 300	20 700	- 3 400
Autres ouvriers	10 600	10 050	9 400	- 1 200
Total ouvriers	34 700	32 350	30 100	- 4 600
Employés, techniciens et cadres	5 400	5 200	5 000	- 400
Apprentis	900	800	700	- 200
Total	41 000	38 350	35 800	- 5 200
Allemagne	11 900	10 800	9 700	- 2 200
France	24 600	23 200	22 000	- 2 600
Italie	2 400	2 300	2 100	- 300
Luxembourg	2 100	2 050	2 000	- 100
Communauté	41 000	38 350	35 800	- 5 200

La réduction des effectifs dans les mines de fer de la Communauté (qui ont à faire face à la concurrence croissante des minerais étrangers) provient, d'une part, d'un accroissement de la productivité et, d'autre part, des mesures d'assainissement : fermetures totales ou partielles de certaines exploitations.

En outre, des réductions d'horaires de travail ont apparu dans certains bassins, notamment en France - où, actuellement, on ne dépasse plus 40 heures par semaine et où quelques entreprises travaillent moins de 40 heures.

Compte tenu des fermetures prévues et de la fonte normale des effectifs, on peut s'attendre à ce que le nombre total de personnes occupées dans les mines de fer de la Communauté (1) soit ramené aux environs de 30 à 31 000 personnes d'ici un an.

(1) Ouvriers, apprentis, employés, techniciens et cadres.

III. MINES DE HOUILLE

a) Tendances générales

Les perspectives d'évolution de la production charbonnière restent incertaines. L'accroissement continu des stocks préoccupe les producteurs et risque, s'il se poursuit, d'avoir des incidences sur le plan de l'emploi.

C'est ainsi qu'au mois d'octobre, un charbonnage belge a dû introduire un jour de chômage partiel.

b) Effectifs occupés

Pour l'ensemble de la Communauté, le nombre de travailleurs occupés (1) dans les charbonnages s'élevait au 30 juin 1964 à 746 500 personnes, dont 436 500 ouvriers du fond (y compris les apprentis). En un an, on a enregistré une diminution de 20 400 travailleurs, dont 11 200 ouvriers du fond.

Effectifs occupés dans les mines de houille

	Jun 1963	Décembre 1963	Jun 1964	Différence jun 1963/ jun 1964
Ouvriers du fond	447 700	442 500	436 500	- 11 200
Ouvriers du jour et des industries annexes	225 800	220 700	217 800	- 8 000
Employés, techniciens et cadres	93 400	92 400	92 200	- 1 200
Total	766 900	755 600	746 500	- 20 400
dont apprentis	24 400	22 900	24 400	-

Le nombre d'ouvriers occupés au fond continue de baisser en Allemagne et en France, tandis qu'il se stabilise en Belgique et aux Pays-Bas.

Fin septembre 1964, le nombre d'ouvriers du fond était de 427 300, soit une diminution de 15 200 depuis le début de l'année. Les variations des effectifs du fond par trimestre se présentent comme suit :

(1) Ouvriers, apprentis, employés, techniciens et cadres.

3e trimestre 1963	- 6 300
4e trimestre 1963	+ 1 100
1er trimestre 1964	- 2 800
2e trimestre 1964	- 3 200
3e trimestre 1964	- 9 200

c) Mouvements et besoins de main-d'oeuvre

Au cours du premier semestre de 1964, les recrutements d'ouvriers du fond ne venant pas directement de l'industrie charbonnière ont été de 28 500 pour l'ensemble de la Communauté. Ce chiffre est identique à celui du second semestre de 1963 et supérieur de 3 800 environ à celui du premier semestre de 1963.

En même temps, on notait une très nette diminution des départs volontaires qui, pour le 1er semestre de 1964, étaient de 19 000 contre 29 700 durant le second semestre de 1963.

Un examen des chiffres d'emploi pour la période juin 1963 - juin 1964 montre que, pour l'ensemble du personnel occupé (1), le nombre des travailleurs nationaux a diminué de 32 200 unités (22 400 pour les ouvriers du fond), tandis que celui des travailleurs étrangers augmentait de 11 800 (11 200 pour les ouvriers du fond).

Etant donné que le nombre des travailleurs italiens, espagnols et grecs diminue nettement (6 700 de juin 1963 à juin 1964), la satisfaction des besoins de main-d'oeuvre des charbonnages repose en grande partie sur les possibilités de recrutement en Afrique du Nord et en Turquie.

d) Main-d'oeuvre étrangère

Au 30 juin 1964, 113 500 travailleurs, dont 98 600 pour le fond, étaient occupés dans les mines de houille d'un pays de la Communauté autre que leur pays d'origine.

En Allemagne, les offres d'emploi pour travailleurs étrangers s'élevaient, au début du quatrième trimestre de 1964, à 6 200 unités - dont 4 200 Turcs, 1 000 Grecs et 700 Espagnols - contre 14 000 au début du quatrième trimestre de 1963.

(1) Ouvriers, apprentis, employés, techniciens et cadres.

En Belgique, au cours des trois premiers trimestres de 1964, 10 300 permis de travail pour les mines ont été délivrés à des travailleurs nouvellement immigrés, contre 8 100 au cours de la période correspondante de 1963. Mais, étant donné la situation dans l'industrie charbonnière, on se montre plus circonspect quant aux nouveaux embauchages d'étrangers.

En France, les houillères ont présenté, pendant le premier semestre de 1964, 2 951 demandes de travailleurs étrangers. Au cours de la même période, 2 660 travailleurs ont été introduits et placés dans les charbonnages par les soins de l'Office National de l'Immigration.

The first part of the document
 discusses the general principles
 of the system and its
 objectives. It is followed by
 a detailed description of the
 various components and their
 functions. The final section
 provides a summary of the
 findings and conclusions.

